

# Place aux femmes dans les championnats !

LES responsables du comité directeur de pétanque et jeu provençal abordent la nouvelle année dans une quasi euphorie.

Lors du congrès départemental qui s'est tenu à Dissay, les présidents des clubs étaient très nombreux dans la salle et les débats très enrichissants et porteurs de promesses.

De la tribune, le président du comité Jean Charpentier a remercié les élus et le club local, avec à sa tête Frédéric Portier pour la qualité de l'accueil, avant de distribuer à l'ensemble des participants le calendrier 2002 des concours et championnats.

La pétanque dans la Vienne ne manque pas d'avenir avec 2.262 jeunes licenciés dont 362 femmes. Pour une meilleure gestion, le département est divisé en deux secteurs (Nord et Sud).

Les quelques points forts qui réglementent les jeux ont été rappelés : la vente d'alcool, sous toutes

ses formes, est interdite aux buvettes lors des championnats départementaux ; les championnats départementaux se dérouleront sur deux jours, le samedi pour la phase éliminatoire, le dimanche pour les championnats avec 32 équipes. L'équipe gagnante participera au championnat de France.

Le panachage pour tous les concours départementaux est interdit aux catégories senior du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai. Les responsables du comité veulent ainsi renforcer chez les joueurs le sentiment d'appartenir à leur club et d'en défendre les couleurs.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, un championnat de niveau départemental de triplette féminin sera organisé. Enfin, la coupe de France des clubs devra inclure dans chacune de ses équipes au moins un élément féminin.

Enfin, le 23 février à Poitiers Saint-Martin sera donnée la date de départ des concours officiels.

Congrès départemental



Le congrès s'est tenu dans la salle polyvalente.